

Charte des professeurs SSPM

Cette charte met en relation les objectifs généraux de l'enseignement musical avec une éthique professionnelle commune.

Généralités

L'éducation musicale participe au développement de l'être humain; elle soutient et encourage l'ouverture, la sensibilité, l'expression, l'imagination, l'intuition et la créativité qui lui sont associées. Les professeurs SSPM restent toujours conscients de leur responsabilité et de leur chance de pouvoir contribuer à l'épanouissement d'un être humain.

Respect mutuel

Eduquer musicalement signifie apprendre à écouter l'autre, les autres, tout en exprimant sa propre personnalité. Le professeur SSPM travaille dans le respect de l'intégrité physique, mentale et spirituelle de l'élève, et contribue ainsi à la construction d'une société humaine fondée sur le respect mutuel, sachant écouter et faire preuve de discernement.

Droit à une éducation musicale optimale

Les membres de la SSPM s'efforcent de satisfaire aux mieux le droit légitime à une éducation musicale digne de ce nom et d'encourager les élèves qui leur sont confiés à atteindre le meilleur niveau musical possible.

Le plaisir d'apprendre

Les progrès réalisés sont source de plaisir et de satisfaction et résultent de l'engagement personnel, de l'effort et de la concentration. Les professeurs SSPM encouragent cette approche.

La pratique musicale, une chance et une responsabilité

La pratique musicale représente à la fois une chance à saisir et une responsabilité à assumer de la part des enseignants. C'est une chance, parce que l'entretien de la propre pratique musicale du professeur a des effets positifs sur l'épanouissement de l'élève. C'est une responsabilité, car il s'agit de rechercher constamment, par l'exercice et la formation continue, un niveau suffisant pour satisfaire aux exigences élevées de la musique. Chaque professeur SSPM s'engage à pousser son art à son plus haut niveau possible, dans toute la mesure de ses forces.

Informations, échange d'expériences

Les professeurs SSPM se tiennent au courant des progrès réalisés en matière de pédagogie musicale. Ils se montrent ouverts aux nouveautés et échangent leurs expériences.

Relations publiques

Quand ils en ont l'occasion, les professeurs SSPM s'efforcent de sensibiliser le public et les autorités par des activités pédagogiques, artistiques, ou par des prises de position personnelles, à l'importance d'une éducation musicale complète.

Reconnaissance mutuelle

Les musiciennes et les musiciens s'expriment de façon très diverse. Ces différences touchent autant les instruments que les répertoires, les styles, les "écoles", les intérêts et les goûts selon l'origine culturelle et géographique, ou encore la situation professionnelle de chacun. L'ouverture, la tolérance et la reconnaissance déterminent les rapports mutuels au sein et à l'extérieur du cercle des musiciens.

SMPV Charta

In dieser Charta sollen die Ziele des Musikunterrichtes mit der beruflichen Ethik in Einklang gebracht werden.

Menschenbildung durch Musik

Musikerziehung regt die Fantasie an, sie fördert Kreativität, Intuition und Sensibilität, weshalb musikalische Bildung immer auch Menschenbildung ist.

Gegenseitiger Respekt

Musizieren bedeutet, anderen zuhören und sich selbst ausdrücken zu können. Ganzheitlicher Musikunterricht trägt deshalb zum Aufbau einer Gesellschaft bei, deren Grundlagen Respekt, gegenseitige Achtung und Toleranz sind.

Recht auf optimale Musikerziehung

Die SMPV-Mitglieder engagieren sich für eine optimale Musikerziehung, indem sie ihre Schülerinnen und Schüler fördern und dazu motivieren, das best mögliche musikalische Niveau zu erreichen.

Freude am Lernen

Fortschritte bereiten Freude und Befriedigung. Sie resultieren aus persönlichem Engagement, Anstrengung und Konzentration. Die Freude am Lernen zu fördern, ist ein wichtiges Anliegen für den Musikunterricht.

Musikausübung als Gewinn

Wenn Lehrpersonen selber musizieren und sich bemühen, ihre Fähigkeiten ständig zu vervollkommen, so wirkt sich dies auch auf die Entwicklung ihrer Schülerinnen und Schüler positiv aus.

Weiterbildung durch Erfahrungsaustausch

Die SMPV-Mitglieder informieren sich gegenseitig über musikpädagogische Entwicklungen und Fortschritte. Sie bilden sich weiter, tauschen Erfahrungen aus und stehen Neuerungen positiv gegenüber.

Öffentlichkeitsarbeit

Die Öffentlichkeit von der Notwendigkeit einer professionellen Musikerziehung zu überzeugen, gehört zu den wichtigsten Anliegen des SMPV und seiner Mitglieder.

Gegenseitige Wertschätzung

Die SMPV-Mitglieder zeichnen sich durch Offenheit, Kollegialität und gegenseitige Anerkennung aus, ungeachtet ihrer verschiedenartigen, künstlerischen und pädagogischen Tätigkeiten.

